

« Energie et pollution de l'air, gestion des déchets »

Compte rendu de l'atelier

Date : mardi 2 octobre 2018, Cabara, de 18h30 à 20h.

Les présent(e)s :

Benetta Dominique
Blanc Thierry
Blanchard Adeline
Labro Pascal
Lignier Florian
Marque Thierry
Saubion Stéphanie

Excusé(e)s :

Choron Dominique
Jeager Jean Jacques
Michaud Guy

Objectifs de l'atelier :

- 1/ Visite de terrains disponibles pour stocker et broyer les déchets verts.
- 2/ Préparation de l'opération « villages propres »
- 3/ Bennes à disposition en communes
- 4/ Infos diverses.

1/ Visites de deux terrains pouvant répondre au cahier des charges

L'ensemble des participants à cette réunion a visité deux terrains à Cabara, dont les caractéristiques se rapprochent du cahier des charges que nous avons établi.

Le choix du groupe s'est porté sur le terrain le plus approprié, parce qu'il répond à l'ensemble des critères requis. Il est situé route des Olivats.

Rappel du cahier des charges :

Terrain approprié:

- ✓ Un terrain dont l'accès est contrôlé (serrure, cadenas ...).
- ✓ Un terrain clos, éloigné des habitations (bruit du broyeur).
- ✓ Un terrain accessible en voiture pour le dépôt et au broyeur pour le travail.
- ✓ Un terrain sur lequel les manœuvres sont possibles (demi-tour).
- ✓ Une surface de stockage des déchets verts et des broyats.

Pour qu'il réponde au premier critère, il faut installer une barrière qui limitera l'accès au terrain, et évitera que des déchets, autres que des branchages soient déposés.

Thierry Blanc et Pascal Labro se chargeront de faire réaliser cette fermeture avec les moyens dont disposent les deux communes : matériaux nécessaires et savoir-faire des employés communaux.

Les autres critères sont tous validés.

Pour être sûr que ce terrain soit approprié, la confirmation de conformité sera demandée au Semoctom.

Un avantage supplémentaire est que ce terrain est situé entre les deux communes, d'accès facile pour tous les habitants concernés.

2/ Opération « Villages propres »

L'opération, cette fois-ci, concernera Cabara.

A St Aubin, il n'y a pas suffisamment de déchets pour mobiliser les habitants.

L'organisation du 2 juin dernier sera reconduite.

Date de l'opération

Samedi 10 novembre 2018, le matin.

Les lieux à nettoyer

Les mêmes que lors du 2 juin dernier.

Se pose la question de la sécurité des participants particulièrement sur la RD 18 (véhicules nombreux et rapides sur cette portion).

En aucun cas il faudra mettre en danger un membre du groupe. Donc ne pas envisager de collecte sur cet axe.

Durée de la collecte :

Pour ne pas faire trop de kilomètres à pied, la collecte ne doit pas dépasser 2h à 2h30. En tenant compte des conditions météo de la saison.

Le lieu de rendez-vous :

Devant la mairie de Cabara à 9h30. Puis répartition des participants et départ à 10h00 sur les lieux de ramassages.

Organisation ramassages :

En fonction du nombre de participants, il serait bien d'avoir au moins 2 groupes. Chaque groupe comprenant au moins un responsable (un membre actif de l'atelier). Il faudra éditer les cartes (Google Maps) des itinéraires.

Les responsables de groupes seront en gilets jaunes et veilleront particulièrement à la sécurité des participants vis-à-vis de la circulation.

Pot de fin d'opération :

Nous envisageons de le faire à Cabara (salle des fêtes ou salle des associations. Apéritif avec vins, jus de fruits, petits gâteaux ...

A faire :

- Mairie de Cabara : prendre contact avec Jérôme Parisse sur l'aide du SEMOCTOM et établir la convention de partenariat. Déterminer le matériel nécessaire (containers, sacs, gilets, gants).
- Je prépare un modèle de flyers pour la remise en boîtes aux lettres à Cabara (en format A6).
- Organiser la tournée des boîtes aux lettres de Cabara.
- Prévoir l'apéritif de fin d'opération.
- Edition des cartes avec le tracé des parcours de ramassage : qui s'en charge ?

3/ Bennes à disposition en communes

Chaque année, le Semoctom met gratuitement à disposition des communes, une benne « encombrants » pour permettre aux habitants de se débarrasser de déchets à domicile, qui répondent à la définition « encombrants » au sens de la gestion des déchets par le Semoctom.

Dans un but pédagogique et aussi pour faciliter la prise en charge dans la filière de traitement, il a été envisagé de proposer deux bennes qui recevraient des déchets différents. Par exemple une benne pour les ferrailles ou les vieux bois et une pour les « encombrants ». C'est le début du réflexe « tri ».

Cette organisation nouvelle pose la question du coût de bennes supplémentaires, à la charge des communes. D'autre part une modification du tarif est envisagée prochainement.

Le sujet sera approfondi lors de prochaines réunions de l'atelier.

4/ Infos diverses

→ Le SEMOCTOM a organisé la collecte des pneus de véhicules légers, et éventuellement des camions, sur le site de St Léon, uniquement. Les pneus des engins agricoles ne rentrent pas dans cette filière.

→ Le SEMOCTOM a organisé une opération de sensibilisation « zéro gaspillage » sur le marché de Branne, ce jeudi matin. Le slogan étant « *je ne veux plus de sacs plastiques dans les océans* ».

Le service Communication du Semoctom avait installé un stand d'informations sur le « zéro gaspillage ». Les remises de sacs en coton, de brochures et d'emballages non jetables pour remplacer les sacs plastiques ont contribué à sensibiliser des commerçants et des chaland.